

*NOLIN (Jean-Baptiste).*

## **[GUYENNE & GASCOGNE] Le gouvernement général de Guienne et Gascogne dédié à Sa Majesté, divisé en deux lieutenances générales de Haute et Basse Guienne et en une lieutenance de roy particulier.**

Référence : LBW-8443

Paris, Mondhare et Jean, 1787. 462 x 618 mm ; repliée sous couverture cartonnée recouverte de papier bleu de l'époque (200 x 128mm) ; étiquette sur le premier plat portant le titre manuscrit à l'encre.

**Commentaire :** Belle et rare carte des provinces de la Guyenne et de la Gascogne, dressée par Jean-Baptiste Nolin en 1700, et publiée à Paris par Louis Joseph Mondhare et Pierre Jean en 1787. Elle a été dressée d'après les mémoires de Jean Nicolas du Tralage, dit le Sieur Tillemont, géographe, cartographe et historien, et neveu du lieutenant général de police La Reynie. La Guyenne est divisée en deux lieutenances générales de Haute Guyenne et Basse Guyenne, et une lieutenance de roy particulière. Ces lieutenances formaient le gouvernement général de Guyenne et de Gascogne. Sous l'Ancien Régime, les gouvernements généraux étaient des circonscriptions administratives correspondant aux anciennes provinces du royaume. Les gouverneurs étaient nommés par le roi. Jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, la France en comptait 12. En 1776, elle en comptait 39, dont dix-huit de la première classe (les titulaires percevaient 60 000 livres par an), et vingt-et-un de la seconde classe (30 000 livres par an). Le gouvernement général de Guyenne et Gascogne appartenait à la première classe, et son chef-lieu était Bordeaux. Les lieutenances générales étaient quant à elles des circonscriptions dirigées par des lieutenants généraux, chargés de représenter le roi dans les provinces du royaume. La lieutenance de Haute Guyenne couvrait l'Armagnac, la Bigorre, le Rouergue et le Quercy, celle de Basse Guyenne, le Médoc, les Landes de Bordeaux, et le Périgord. Entre les deux se trouvait la lieutenance de roy particulière, qui couvrait le Condomois et l'Agenais. La carte s'étend au nord jusqu'à Saintes (Charente-Maritime) et Bourgneuf (Creuse), au sud jusqu'à la frontière avec l'Espagne, et à l'est jusqu'à Mende (Lozère) et Sette ou Sète (Hérault). Elle est décorée d'un beau cartouche de titre orné des blasons des quatorze provinces représentées, dont quatre ont été laissés vides (Bazadais, Agenais, Condomois et Soule). En bas à droite, un second cartouche contient l'échelle et la légende des signes conventionnels. Cartographe, graveur, éditeur et marchand de cartes, Jean-Baptiste Nolin (1657-1708) fut nommé, en 1694, géographe auprès de Philippe II puis, en 1701, graveur du roi Louis XIV, pour lequel il réalisa plusieurs plans du château de Versailles. Il lança ensuite une maison d'édition familiale rue Saint-Jacques à Paris. En 1700, il devint célèbre en publiant une mappemonde intitulée *Le globe terrestre représenté en deux plans-hémisphères*. Ce chef-d'œuvre de la cartographie française est considéré comme l'une des plus belles mappemondes murales de tous les temps. À sa mort en 1708, son fils, également nommé Jean-Baptiste (1686-1762), lui succéda. Très rare édition de 1787, dont nous n'avons trouvé qu'un seul exemplaire dans les collections publiques, à l'Universitätsbibliothek Bern. Présentation peu commune pour cette carte, repliée et placée dans une couverture cartonnée recouverte de papier bleu de l'époque. Bel exemplaire, contours aquarellés à l'époque. Cuzacq, Les grandes Landes de Gascogne, Études historiques et géographiques, 1893, p. 36, 5<sup>e</sup> (pour l'édition de 1700).

Année

1787

Prix : **300,00 €**

Cet article vous est proposé par :

**Librairie Le Bail**

librairie.lebail@orange.fr

Tél. 33 01 43 29 72 59

13 rue Frédéric Sauton

75005 Paris

France

<https://v5.livre-rare-book.net/livres/5472883-LBW-8443>